

ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIS

ALLEMANT - BEAUCHÈNE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRÉS - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 28

Septembre / Octobre 2004

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Les vacances ? ... Ca va vite, trop vite puisque ce n'est déjà plus qu'un souvenir !

En attendant les prochaines, je vous souhaite une excellente rentrée.

Nos écoliers, eux aussi, ont fait leur rentrée des classes. Elle s'est bien passée. Tout le monde était au rendez-vous : la directrice, les maîtresses et les 198 élèves !

Et oui, l'école de Boutigny-Prouais compte cette année 124 élèves à Boutigny et 74 à Prouais :

- Pas moins de 29 bout'chous ont fait connaissance avec la petite section de maternelle, la moyenne section en compte 20 et la grande section 24

- Le cours préparatoire a vu se rajouter un pupitre dans une classe bien remplie de ses 28 élèves alors que le cours élémentaire 1^{ère} année compte 23 élèves et celui de 2^{ème} année 26

- Pour le cours moyen 1^{ère} année, nous enregistrons 26 élèves et pour le cours moyen 2^{ème} année, 22 élèves.

Cette jeunesse, de plus en plus nombreuse, que nous voyons grandir avec plaisir dans nos bourgs et nos hameaux n'a pas été sans nous causer quelques soucis au niveau de notre transport scolaire communal !

Il a donc été constitué immédiatement un groupe de travail d'élus chargés de trouver ... des solutions pour faire rentrer tout ce petit monde dans notre car scolaire de 37 places ; un vrai tour de force mais après un peu plus de deux heures de réflexion, nous y sommes arrivés !!!

Les objectifs visés qui étaient :

- D'apporter le meilleur service possible,*
- tout en effectuant le ramassage des plus petits le plus tard possible,*
- et sans perdre de vue les horaires de début des cours à Prouais ont été respectés tout en ne modifiant que les horaires du premier tour, les deux autres « tournées » conservant leurs horaires et leurs sens de passage.*

Soyez assurés que rien n'est jamais complètement figé et si nous pouvons encore améliorer les horaires au profit de nos enfants scolarisés à Boutigny et à Prouais, nous le ferons.

En attendant, force est de constater qu'au bout d'une semaine, tout notre petit monde était transporté à bon « port » et à l'heure !



Votre maire,
Mireille Eloy

INFOS COMMUNE

GAZ

L'installation du gaz de ville va se poursuivre sur le territoire de la commune. En 2005, nous pouvons vous annoncer avec certitude l'extension sur 2 km, depuis la rue de la Fée, à Prouais, vers le lotissement « Les Primevères » et Rosay, ce qui correspond aux rues suivantes : rue de la Fée, rue des Forges, rue des Carreaux, rue du Pressoir et rue de la Dîme. En 2006, à confirmer en 2005, sont envisagées des extensions à La Musse, rue du Vieux Puits, rue des Tourelles et rue Saint-Crochu avec une amorce rue de la Giguetterie. Ces différents chantiers seront précédés de réunions publiques destinées aux riverains concernés.



SÉCHERESSE

À la suite de la canicule de l'été 2003, 6 839 demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle avaient été déposées par les communes de France. Seuls 15 % ont reçu un avis favorable. Le préfet d'Eure-et-Loir nous signale qu'aucune commune d'Eure-et-Loir n'a été prise en compte.



L'ASPIC a offert à la commune, le remplacement de l'Arbre de la Liberté planté en 1989 devant l'Arsenal des Pompiers à Boutigny, mort de maladie mais aussi très probablement victime de la canicule de l'été dernier. C'est un chêne âgé d'une quinzaine d'années qui a trouvé sa place au même endroit. Nous allons veiller sur lui : bien arrosé, bien soigné, il devrait résister au temps.

La municipalité de Boutigny-Prouais remercie l'ASPIC pour son geste généreux.

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information
Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)
Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>



CONSEIL MUNICIPAL

15 juillet 2004

- **a autorisé**, par 15 voix pour, 2 contre et 1 abstention, Mme le Maire à engager la réhabilitation du site scolaire de Boutigny.



Après de longues semaines de travail sur les besoins indispensables et urgents, de recherche du plus grand nombre de subventions possible, de réflexion sur le montage financier idéal, en collaboration avec les autorités de tutelle, il est apparu que le budget communal était en mesure de supporter l'investissement nécessaire à cette réhabilitation, déjà programmée en partie au moment de la construction du site scolaire de Prouais (cela concernait alors la cantine de Boutigny, les autres besoins étant apparus ultérieurement aux membres du nouveau conseil municipal). Les élus tiennent malgré tout à signaler que la charge nouvelle rendra difficile la concrétisation de tout autre projet d'importance dans les années à venir.

- **a accepté**, à l'unanimité, les devis de la SICAE-ELY, d'un montant total de 1329,66 € HT, pour l'installation de nouveaux foyers d'éclairage public.



Les lieux concernés sont les suivants : 3 rue de la Michaudière (Bouchemont), 18 rue des Tourelles (La Musse), entre le n°60 et le n°64, rue de la Fée (Rosay).

- **a fixé**, à l'unanimité, le prix du repas à la cantine, pour l'année scolaire 2004-2005, à 2,47 €.



L'ancien tarif était de 2,42 €. Le conseil municipal a appliqué le pourcentage d'augmentation autorisé par la Préfecture. Pour information, le prix facturé par notre prestataire, Yvelines Restauration, ressort à 2,26 € (compte non tenu des frais de fonctionnement).

- **a approuvé**, par 16 voix pour et 2 abstentions, la modification du plan d'occupation des sols.



À la suite de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable à cette modification (voir Entre Nous n°27).

27 août 2004

- **a autorisé**, à l'unanimité, le règlement des factures à la société Bréant, pour un montant de 2 492,46 € TTC, et à la société ADIS, pour un montant de 434,31 € TTC.



La première facture correspond au remplacement de la porte de l'Arse-nal, la seconde à l'acquisition d'un aspirateur professionnel.

- **a décidé**, par 17 voix pour et 1 abstention, de maintenir un assainissement individuel dans les zones non pourvues d'un assainissement collectif.



Ce vote intervient à la suite de l'étude de zonage effectuée par la SEAF. L'agence de l'eau subventionne cette étude à 90 %. La nature des sols de notre commune, son habitat diffus et le coût insupportable de mise en œuvre d'un assainissement collectif, ont motivé la décision des élus.

- **a accepté**, à l'unanimité, la candidature d'adhésion de la commune d'Orvilliers à la Communauté de Communes du Pays Houdanais (voir Infos CCPH).

20 septembre 2004

- **a accepté**, à l'unanimité, le règlement des factures à la CAMIF, pour un montant de 576,96 € HT, à Conforama, pour un montant de 478 € TTC, et à la société UNIKA/SIEMENS, pour un montant de 1 280 € HT.



Il s'agit, pour la première facture, de l'achat de 8 nouveaux lits pour le dortoir de la maternelle. Avant que les travaux de réhabilitation de l'école de Boutigny créent un lieu de repos adapté, il s'agissait de faire face à l'augmentation des effectifs (voir Infos Commune). La deuxième facture correspond au remplacement du téléviseur et du lecteur de DVD dérobés lors du cambriolage de l'école de Prouais, la troisième au remplacement de deux ordinateurs endommagés à la même occasion. Dans cette dernière affaire, rappelons que la commune a été intégralement indemnisée par son assureur, Groupama.

- **a autorisé**, à l'unanimité, Mme le Maire à créer une régie pour encaisser la facturation des photocopies faites en mairie, avec un dédommagement de 0,18 € l'unité.

Il s'agit de faire face aux demandes de plus en plus fréquentes et de limiter les abus afin de ne pas grever le budget communal.

INFOS COMMUNE

RENTREE SCOLAIRE

Les enfants scolarisés à Boutigny-Prouais, qui bénéficient de la semaine des quatre jours, ont retrouvé leurs cartables dès le 24 août. Une rentrée qui se serait déroulée sans anicroche si nous n'étions confrontés à un phénomène à la fois rassurant et inquiétant : l'augmentation sensible des effectifs des écoles qui frisent aujourd'hui les 200 têtes blondes. Le village y trouve son dynamisme mais la commune doit pouvoir répondre en terme de service public. Pour mémoire, le ramassage scolaire est gratuit et le car communal s'efforce d'aller chercher les enfants au plus près de chez eux. C'est pourquoi nous avons fait l'acquisition, l'an dernier, d'un véhicule capable d'emprunter nos plus petites routes, réduisant de fait sa capacité d'accueil. Pour toutes ces raisons, la rentrée 2004 a occasionné quelques désagréments à certains parents. Après avoir pris la mesure de la situation et avoir fait le point sur les effectifs définitifs, les tournées ont été modifiées en conséquence afin que tout rentre dans l'ordre. Il est de notre devoir de vous faire prendre conscience que ce mouvement naturel ne paraît pas devoir se ralentir à court terme.

Par ailleurs, nous serions reconnaissants aux personnes dont la propriété est voisine des arrêts du bus communal, de bien veiller, et même un peu plus que les autres, à ce que les abords de leur terrain soient convenablement élagués afin d'empêcher que le joli jaune du car scolaire soit rayé en divers endroits. Merci.

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information
Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

IL NOUS FAUT PARLER D'INCIVILITÉS !

Si après le temps des vacances, chacun a repris ses habitudes qu'elles soient d'ordre personnel ou professionnel, il en est pour qui je souhaite vivement que ses habitudes ne perdurent pas !

Je veux bien sûr parler des individus foulant notre sol ...la nuit de préférence ... qui s'adonnent à commettre les actes de dégradation et de vandalisme que vous n'avez pas manqué de remarquer ces dernières semaines.

Je ne prendrais que quatre exemples pour illustrer mon propos :

- **J'espère que les fuchias dérobés au cimetière de Boutigny**
 - dans le parterre extérieur
 - ou encore autour du Monument aux Morts

se portent bien chez leur(s) nouveau(x) propriétaire(s) !
- **Les abri-bus ?**
 - Il semblerait que les « utilisateurs » pour lesquels ils n'ont pas été construits les préfèrent **sans tuiles** ! Dommage pour les enfants que nous avons cherchés à protéger des intempéries !
 - Peut-être que la couleur beige ne fait pas partie des tons préférés des squatters de ces mêmes abris-bus puisqu'ils n'hésitent pas à les « crayonner » de dessins obscènes ou de graffitis ? La commune devra-t-elle devoir prévoir un stock de peinture et du temps supplémentaire aux employés communaux pour maintenir ces endroits propres et en harmonie avec le paysage ?
 - Un nettoyage hebdomadaire régulier ne suffit plus à éliminer les détritres, les verres cassés, les capsules, les mégots de cigarettes ... à même le sol Chaque matin c'est un bien triste accueil qui est réservé à nos écoliers en attendant leur car de ramassage scolaire !
 - ... sans compter et je suis sûre que vous ne l'imaginiez pas, que **certains les prennent pour des lieux ... d'aisance** !
- Les lieux de promenade, de détente, de randonnée ?
 - En exemple **la Fontaine Neuve**, ce lieu reposant, accueillant, sympathique à traverser auquel tant de bénévoles, dont l'AS-PIC, ont donné de leur énergie et de leur temps. **Il a encore été un peu plus saccagé ces derniers temps** malgré toute la bonne volonté montrée par la municipalité pour corriger les attaques régulières :
 - les poubelles ont été écrasées,
 - les pancartes brûlées,
 - leur socle en béton jeté dans la fontaine ;
 - même les énormes pierres, placées au tracteur, pour éviter aux voitures de descendre jusqu'à la fontaine ont réussi à être déplacées avec les conséquences qui en découlent !
- **Les panneaux directionnels ?**
 - Qui voulait aller à Boutigny ou à Prouais en partant de la Musse prenait la même direction ... Prouais ! C'est vrai que Boutigny et Prouais ont fusionné le 29 décembre 1972 !!!
 - Pour se rendre à Houdan à partir de Boutigny, il convenait de passer par le Mesnil-sur-Opton !
 - Beaucoup plus difficile encore de trouver la direction de Nogent-le-Roi à partir de la Colonie à Boutigny puisque les panneaux avaient été arrachés et jetés dans le fossé !
 - ... j'arrêteraï là les exemples mais il y en aurait encore quelques-uns à vous citer, ne serait-ce que celui des inscriptions portées sur les panneaux placés par la D.D.E. à l'occasion du passage du Tour de France à Boutigny le 8 juillet dernier. Ces inscriptions, à la peinture noire indélébile, ne permettaient absolument plus de prendre connaissance des horaires pendant lesquels plus aucune circulation n'était autorisée !

**Vous ne douterez pas que ces comportements nocturnes répétitifs ont occupé largement la Direction Départementale de l'Équipement, nos employés communaux et perturbés bon nombre d'automobilistes pour lesquels il n'est déjà pas aisé, avec l'aide du carte routière, de circuler dans notre commune !
Nos gendarmes, eux aussi, ont eu fort à faire.**

Je suis certaine que vous conviendrez avec moi qu'il nous faut tous ensemble, traquer cette incivilité qui met à mal notre cadre de vie ; elle n'est pas acceptable !

Un seul numéro à composer pour participer à stopper ces comportements : le 17.

Ne confondons pas dénonciation avec **attention ou encore vigilance** et n'oublions pas que toutes ces réparations obligatoires ont un coût et ce sont les contribuables que nous sommes qui en paieront la note.

Je vous remercie de votre aide qui contribuera d'une part à mieux cibler les passages de la gendarmerie tant au niveau des horaires que des endroits, voir des circuits et qui permettra surtout de préserver au service de tous nos équipements et nos aménagements.

Mireille ÉLOY

ARMÉE DE L'AIR INFORMATION (B.A.I.)

L'Armée de l'Air propose plus de 50 métiers aux jeunes hommes et jeunes filles désireux d'acquérir une expérience solide dans un univers passionnant. Tout en menant une vie exaltante.

Renseignements : 3, rue du Premier Dragons – 95300 Pontoise.
Tél. : 01 30 31 07 03. Email : baipontoise@ifrance.com.

MARINE NATIONALE

La Marine Nationale propose plus de 35 métiers à des jeunes gens de 17 à 29 ans suivant le parcours scolaire suivi, les aspirations et le tempérament du candidat ou de la candidate. Un métier acquis dans la Marine Nationale apporte une solide expérience professionnelle.

Renseignements : 15, rue de Laborde – 75008 Paris – BP 17 – 00300 Armées. Tél. : 01 53 42 80 32. Fax : 01 53 42 80 40. Internet : www.marinerecruite.gouv.fr. N° Azur : 0 810 501 501.

COMITÉ DES FÊTES DE BOUTIGNY

RALLYE VÉLO

Par une journée ensoleillée, le rallye vélo du 14 juillet 2004 a compté 14 équipes. Merci aux organisateurs et aux participants qui ont apprécié cette journée.

Les trois premières équipes sont :

Ghislain GARDIEN et Angélique DUVAL

Laurent NOUSSAN et Soline DUVEY

Didier et Patricia GARNIER

À l'année prochaine !

SOIRÉE MOULES-FRITES

Le samedi 16 octobre 2004, à partir de 20h, le Comité des fêtes de Boutigny organise sa désormais traditionnelle soirée moules-frites. Il en coûtera 13 € pour un adulte, 7 € pour les enfants de moins de 7 ans. Réponse souhaitée avant le vendredi 8 octobre 2004 au 06 62 16 15 87.

13 À TABLE

La Communauté de Communes du Pays Houdanais (C.C.P.H.) a eu le plaisir d'enregistrer la demande d'adhésion d'une treizième commune, Orvilliers. Le conseil communautaire a approuvé cette requête à l'unanimité. L'adhésion sera effective le 31 décembre 2004. La commune d'Orvilliers compte 483 habitants, possède un groupe scolaire et l'état de sa voirie est plutôt meilleur que le niveau moyen des voies communautaires.

COMPÉTENCES NOUVELLES

Poursuivant son développement, la CCPH se dote de compétences nouvelles transférées par les communes qui la composent. Sous réserve d'approbation définitive par la majorité des conseils municipaux, voici de quoi il s'agit :

1. Soutien à l'ensemble du secteur associatif (à compter du 1^{er} janvier 2005), à l'exception des associations syndicales, politiques, religieuses, patriotiques et associations de parents d'élèves : appui logistique, administratif, aide à la promotion.
2. Compétences sportives et culturelles (à compter du 1^{er} septembre 2005) : football, musique, chant, danse reconnus d'intérêt communautaire, gymnastique sportive et rythmique compétitive.
3. Compétence « Enfance Jeunesse » : développement, mise en place et coordination des actions, centres de loisirs sans hébergement.
4. Aménagement de l'espace : maîtrise des ruissellements et lutte contre les inondations, constitution et gestion d'un système d'information géographique, aménagement des chemins ruraux d'intérêt communautaire.
5. Aide aux associations reconnues d'intérêt communautaire : Mission Locale Intercommunale de Rambouillet, Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (à compter du 1^{er} janvier 2005)
6. Coopération décentralisée : toute opération d'échange, de coopération entre la CCPH et d'autres collectivités locales, en France et à l'étranger.

CROSS

Venez partager un moment de détente en participant au cross du Pays Houdanais le dimanche 7 novembre.

Organisé dans un cadre verdoyant, totalement sécurisé, les organisateurs seront heureux de vous accueillir sur le haras du site de Bonneville à Boissets.

Cette manifestation sportive se veut être un moment de rencontre entre les habitants des 13 communes de la CCPH, ainsi chacun pourra participer à son rythme ou bien venir encourager les participants.

De 8 à 60 ans et plus, votre participation est attendue.

Dès 8h30, les inscriptions seront enregistrées et le déroulement des différentes épreuves s'organisera selon le programme :



Jeunes Poussins, nés en 1998, 0km800, départ à 10h15,

Poussins nés en 1994 à 1997, 1km600, départ à 9h30
Benjamins/Minimes nés en 1990 à 1993, 3km500, départ à 9h50,

Cadets/Juniors nés en 1986 à 1989, 6 kms, départ à 10h50,
Séniors/Vétérans nés en 1985 et avant, 8km500, départ 11h20.

Chaque participant devra obligatoirement présenter aux organisateurs un certificat médical de « non contre indication à pratiquer la course à pied » datant d'au moins un an ou la licence de son club.

SITE INTERNET

Le site internet de Boutigny-Prouais est actualisé en permanence. Vous y trouverez notamment, en priorité le compte-rendu du dernier Conseil Municipal et bien d'autres choses encore...

N'hésitez pas à aller « surfer » dans nos villages et hameaux, consulter les reportages photographiques des activités communales, les aventures de Paul et Mick nos deux sympathiques corbeaux qui traversent une ouverture de la chasse de façon bien tourmentée...

www.mairie-boutigny-prouais.fr

MESSES

Dimanche 17 octobre : messe à 11h à Boutigny : Première communion

Lundi 1er novembre : messe à 11h à Prouais : Toussaint

Dimanche 7 novembre : messe à 11h à Prouais

Dimanche 28 novembre : messe à 11h à Boutigny

Dimanche 5 décembre : messe à 11h à Prouais

Vendredi 24 décembre : Veillée de Noël à 19h à l'église de Boutigny

Messe de Noël à 19h30 à Boutigny

Dimanche 26 décembre : messe à 11h à Boutigny

Don Hugues

CARNET

Naissances

Lucas PUIROUD le 21 juillet 2004

Léane FROGER le 22 août 2004

Brandon BEAUJEAU le 21 août 2004

Maxime LE SECQ le 4 août 2004

Mattéo GARRIDO le 20 août 2004

La municipalité adresse ses félicitations aux parents.

Décès

Mr Camille LELAIDIER le 17 juillet 2004

Mr Eugène GALERNE le 15 septembre 2004

Mr Marcel PELUCHE le 16 septembre 2004

La municipalité adresse ses condoléances aux familles et en particulier à leurs enfants travaillant pour la commune.

Mariage

Loïc BALLESTEROS et Florence VEILLEROBE

Le 29 mai 2004

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux nouveaux époux et toutes ses félicitations à leurs parents, tous deux membres du Conseil Municipal.

FICHE PRATIQUE

SANTÉ

Gardes de médecine : composez le 15

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56

ATTENTION - Les heures limites de dépôt du courrier sont avancées dans les différentes postes avoisinantes : Bû (16h), Broué (15h45), Abondant (16h)

Horaires d'ouverture de la poste à Broué

Lundi	14h00 à 17h00	Mercredi	09h00 à 12h00
Mardi	14h00 à 17h00	Samedi	10h30 à 12h00
Jeudi	14h00 à 17h00		
Vendredi	14h00 à 17h00		

Tél : 02 37 43 20 00

Horaires d'ouverture de la poste à Houdan

Tous les jours	8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
Samedi	8h30 à 12h00

Tél : 01 30 46 17 23

Horaires d'ouverture de la Mairie

BOUTIGNY

Mardi	16h00 à 18h00
Jeudi	16h00 à 18h00
Vendredi	16h00 à 18h00
Samedi	10h30 à 12h00

PROUAIS

Lundi*	16h00 à 17h30
Samedi	08h30 à 10h00

Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée durant la période des vacances scolaires.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi	16h00 à 18h00
Samedi	16h00 à 18h00

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Boutigny-Prouais

Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les « dépôts sauvages », de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)

Période d'hiver : du 1^{er} novembre au 28 février

- mercredi après-midi de 14 h à 17 h
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h

Période d'été : du 1^{er} mars au 31 octobre

- lundi, mercredi, vendredi après-midi de 14 h à 18 h
- samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Il est obligatoire de coller son « macaron » Syrom sur le pare-brise du véhicule (un par foyer). Ces macarons sont distribués à la Déchetterie. Pour les artisans et les entreprises, des tickets sont en vente, également à la Déchetterie, qui leur permettent d'utiliser la déchetterie à titre professionnel.

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>